

Les Jardins de
Cérès
AMAP



Les principaux engagements de l'AMAP:

Contrat direct producteur / consommateur, en préachat: pas de gaspillage, pas d'intermédiaire, les consommateurs bénévoles se chargent des commandes et des distributions - Engagement réciproque: partage des risques, prix transparents et équitables - Echanges et vie locale entre consommateur et producteur: les champs sont notre paysage partagé - Culture respectueuse de l'environnement, selon la charte de l'agriculture paysanne

CONTRAT MIEL

Partenariat avec Roland Rondelet, apiculteur à Villiers-le-Bâcle (91)

Récolte 2017 - Distributions de Juin à Novembre 2017

Ce contrat instaure un partenariat avec Roland Rondelet, apiculteur à Villiers-le-Bâcle. En souscrivant à ce contrat, nous préachetons une part de la production d'une saison de miel qui s'étend de mai à septembre et sera distribuée par le producteur à la ferme Vandame. Nous contribuons à soutenir le maintien d'un apiculteur et de ses ruches en Ile de France. Rappelons que les abeilles, par le biais de la pollinisation rendent de grands services aux producteurs de légumes et de fruits. Nous prenons aussi notre part de risque, mais nous consommons des produits dont nous connaissons la provenance et les méthodes de production. Ce contrat est organisé par l'association "Les Jardins de Cérès - AMAP" (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), à ce titre régi par les statuts de l'association et le règlement intérieur.

La production de miel:

Roland Rondelet est apiculteur à plein temps. Il a quatre lieux de production différents (Vallée de Chevreuse, Sud-Essonne, Morvan et Landes médocaines) dans le but de limiter l'impact des risques (météorologiques, sanitaires voire d'intoxication des abeilles) qui pourraient être fatals pour une exploitation dans un lieu unique de production et ainsi assurer la survie de son exploitation. Ce choix permet également de proposer aux Amapiens une dizaine de variétés de miel au lieu des deux seules variétés produites dans la Vallée de Chevreuse.

Roland Rondelet effectue une production artisanale de miel, principalement à partir de races locales d'abeilles. Le miel n'est pas chauffé de telle sorte qu'il conserve ses qualités vitaminiques et que sa cristallisation n'est pas modifiée. Le procédé d'extraction et le mode de gestion des ruches sont compatibles avec une production en mode «agriculture biologique». Néanmoins, il n'est pas possible pour l'apiculteur de demander le label bio pour des raisons de localisation géographique (le label exigeant que les ruchers se situent à plus de 3 km de champs cultivés conventionnellement).

Le contrat:

Les souscriptions sont possibles jusqu'au 30 sept 2017.

Si la récolte de miel d'été n'est pas suffisante, les souscriptions seront arrêtées avant.

Ce contrat propose **7 variétés de miel**: du miel de printemps ou d'été produit dans la Vallée de Chevreuse ainsi que cinq autres variétés, issues des ruchers sédentaires du Morvan (pissenlit, acacia, ronce), du Médoc (bourdaine, bruyère) ou des ruchers transhumants du Sud de l'Essonne (sarrasin). Ces cinq dernières variétés sont proposées sous forme de paniers variés à valeur fixe, comprenant 2, 3 ou 4 variétés de miel, dont la composition pourra changer en fonction des aléas de production.

Par exemple: 13€ : 2 pots de 500g; 26€: 2 pots d'1kg ou 1 pot d'1kg et 2 de 500g; 48€: 4 pots de 1kg ou 2 pots de 1kg et 4 de 500g.

CONTRAT À SIGNER ET À RETOURNER, ACCOMPAGNÉ DE(S) CHÈQUE(S) À LA GESTIONNAIRE DES CONTRATS

Les pré-commandes doivent **comprendre un minimum de 3 pots de miel**, afin de pouvoir appliquer la clause d'aléa.

Pour des raisons environnementales, merci de bien vouloir **rapporter les pots vides** lors des distributions.

Ce contrat propose aussi la possibilité de pré-commander des **fondants**, gâteaux au miel, préparés par l'apiculteur.

Les prix:

Les prix, indiqués dans le tableau page 2, sont fixés équitablement, en concertation avec l'apiculteur.

En 2017, les prix sont les même que l'année dernière.

Participation des adhérents, aide aux distributions:

Les distributions mensuelles reposent sur l'implication bénévole et volontaire des adhérents. Ceux-ci s'engagent à assurer au moins une distribution par an en s'inscrivant, pour la date de leur choix, auprès du stand Accueil.

Il peut également être fait appel aux adhérents pour des aides occasionnelles à la miellerie. Ces interventions n'étant pas planifiables à l'avance, elles vous sont communiquées par courriel. (Pour les membres ne disposant pas d'un accès régulier à internet, l'idéal serait de se regrouper avec un adhérent connecté.) Ces moments sont très conviviaux et permettent de partager et de découvrir les différentes facettes de l'apiculture.

La livraison et la distribution:

La livraison du miel et des fondants se déroule à la ferme Vandame à Villiers-le-Bâcle par Mr et Mme Rondelet au cours de **4 distributions: juin, sept, oct et nov 2017**. Les adhérents sont tenus d'indiquer à quelle date ils souhaitent retirer leur commande (cf recto). Ils s'engagent à venir chercher (ou faire chercher par quelqu'un) leur part, aucun remboursement ne sera effectué.

NB : Si vous souhaitez recevoir un reçu, merci de joindre une enveloppe timbrée

Je, soussigné(e)

Nom, prénom:

Adresse:

Courriel:

Tél.:

membre de l'association « Les jardins de Cérès AMAP », à jour de ma cotisation pour l'année 2017, souscris un contrat comprenant les éléments cochés dans le tableau ci-dessous. Je participerai à une ou deux distributions par an afin d'aider les partenaires de l'AMAP. Je reconnais que les aléas font partie intégrante de l'apiculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques et m'engage pour une « pré-commande » **de minimum 3 pots de miel** (quel que soit le type de miel).

	Prix	Quantité Juin 2017	Quantité Sept 2017	Quantité Oct 2017	Quantité Nov 2017	Montant (euros)
Miel de printemps						
Pots de 500g	6,00 €					
Pots de 1kg	11,50 €					
Seau de 5kg	55,00 €					
Miel d'été						
Pots de 500g	6,00 €					
Pots de 1kg	11,50 €					
Seau de 5kg	55,00 €					
Panier varié						
2 variétés (soit 1kg)	13,00 €					
3 variétés (soit 2kg)	26,00 €					
4 variétés (soit 4kg)	48,00 €					
Fondant	5,00 €					
						Montant Total :

Si vous ne pouvez pas prendre ou faire prendre vos fondants à la distribution prévue, aucun report ou remboursement ne sera réalisé. Pour contacter quelqu'un afin de vous suppléer, utilisez les listes préparées par le groupe Liens, sur le site internet, page Communiquons / Distributions.

Modalités de paiement :

La commande sera payée d'avance par chèque(s). Vous pouvez diviser le règlement et faire deux chèques. Le premier chèque sera prélevé dès la remise, le second deux mois après. Les chèques sont à libeller à l'ordre de: **Roland RONDELET** et à remettre à la **gestionnaire des contrats** qui assurera la transmission. Merci de reporter ci-dessous la répartition de votre paiement.

	Nom de la banque	Numéro du chèque	Montant du chèque
Chèque n°1			
Chèque n°2			

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent :

Signature de Roland Rondelet :

Apiculteur	Gestionnaire des contrats	Coordinatrice du groupe miel
Roland Rondelet 50, route de Gif 91190 Villiers-le-Bâcle Tél. : 01 60 19 21 27	Frédérique Lalanne 36, chemin des graviers 91190 Gif-sur-Yvette	Amandine Eymard 4, rue de la Huchette 91190 Villiers-le-Bâcle Tél. : 01 60 19 49 77

Contact : Pour nous joindre, préférez si possible le courriel : groupe-miel@lesjardinsdeceres.net